

UNIVERSITÉ TECHNOLOGIQUE

Le site Toujas et Coll est en vente

POLITIQUE. Le Conseil départemental des Hautes-Pyrénées pousse pour l'acquisition d'une réserve foncière pour faciliter la création de l'Université technologique.



Michel Pélieu, le président du Conseil départemental des Hautes-Pyrénées, plaide pour l'achat de cette réserve foncière.

Le Conseil départemental des Hautes-Pyrénées a adopté une motion de soutien à l'acquisition d'une réserve foncière, à savoir le site Toujas et Coll, au bénéfice de la future Université de technologie de Tarbes.

Elle a été proposée par Michel Pélieu, Président du Département des Hautes-Pyrénées et elle a été soutenue par les groupes : Hautes-Pyrénées Radicalement Solidaires, Socialiste et apparentés, Communiste, Progrès et Solidarité, Nos territoires en Commun. « Convain-

cu du potentiel de développement du pôle universitaire tarbais et ambitieux quant au projet de future Université de Technologie, le Département des Hautes-Pyrénées est engagé aux côtés de tous ceux, communauté universitaire, collectivités locales et acteurs économiques, qui œuvrent à sa réussite. Le projet d'Université de Technologie, construit autour de l'alliance de l'École d'Ingénieur de Tarbes (ENIT) et de l'Institut Universitaire de Technologie (IUT), est l'aboutissement d'un long travail coopératif. Il renforcera l'offre de formation et de recherche déjà présente sur le pôle universitaire et accompagnera le développement économique local, en cohérence avec les politiques d'attractivité territoriale menées au sein du Projet de Territoire et d'Ambition Pyrénées. L'Université de Tarbes, dont la création pourrait être effective dès le 1er janvier 2024, deviendrait ainsi la 4^{ème} Université de Technologie après Compiègne, Belfort et Troyes, c'est à dire l'unique présente dans les territoires du grand sud et du grand ouest. Dans ce contexte favorable, il appartient aux Collectivités Locales de se saisir de l'opportunité qui leur est donnée de sécuriser une emprise foncière disponible à proximité immédiate de l'actuel campus et garantir ainsi la réserve indispensable à l'essor futur de l'Université. La Région Occitane et la CATLE, au titre de leurs compétences respectives en matière de

développement économique et de formation, sont aujourd'hui en mesure de confier à l'Établissement Public Foncier (EPF) la mission d'anticipation foncière qui autorisera les premières acquisitions. Cette mission actuellement en cours de formalisation dans une convention pré-opérationnelle établira les engagements et obligations de chacune des parties. A l'initiative de la démarche d'acquisition foncière, le Département se doit de demeurer le partenaire résolu de cette grande ambition universitaire, tel qu'il le manifestait dans son Vieu du 21 mars 2021. Par cette Motion, le Conseil Départemental, réuni en Assemblée Plénière, exprime ainsi son soutien aux porteurs du projet, affirme son engagement à participer à tout projet de maquette financière au titre du CPER et à le formaliser aux côtés des autres partenaires ». Geneviève Isson, la conseillère départementale d'Aureilhan, a expliqué que cette motion porte sur un sujet essentiel. « Ça va permettre de proposer de nouvelles formations. Nous allons attirer des jeunes de toute la France à Tarbes avec la perspective de les voir poursuivre sur le département leurs parcours professionnels. Ce soutien du Département n'est pas anodin. Notre bonne gestion financière nous permet de répondre présent sur cet investissement structurant. Nous voterons cette motion. »

UNE VENTE ESTIMÉE À 5 MILLIONS D'€

« Il faut trouver un accord »

POLITIQUE. La motion a été adoptée à l'unanimité par les conseillers départementaux. Objectif : acquérir le foncier que souhaite vendre Alain Coll pour plus de 5 millions d'€.



Le site de Toujas et Coll en face de l'ENIT est en vente pour un peu plus de 5 millions d'euros.

Gilles Craspy, le conseiller départemental de Tarbes, a expliqué qu'il ne pouvait que soutenir ce projet d'acquisition foncière. « Ces terrains sont limitrophes du pôle universitaire actuel. Le projet de

création de l'Université technologique suit son parcours. Elle doit voir le jour au 1^{er} janvier 2024. Tous les feux sont au vert. Le Département est à l'initiative de ce projet d'acquisition, mais nous n'avons pas la compétence pour acquérir ce foncier. Le projet d'acquisition des terrains doit se

faire par l'intervention de l'Établissement public foncier de la Région Occitane. Pour pouvoir finaliser cette acquisition, il faut à cet Établissement public foncier une garantie qui doit être apportée très prochainement dans une convention qui est en cours de finalisation entre la Région et la Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées. On ne peut pas se contenter d'être des acteurs qui disent : "allez y". L'amour c'est bien, mais ne comptez que les preuves d'amour. Pour cela, il va falloir apporter une aide financière. » Michel Pélieu a rappelé que bien avant mars 2021, il s'était intéressé à ce secteur et notamment la parcelle où il y avait la centrale à béton qui était en fin de vie. « J'avais à l'époque interrogé Alain Coll et son associé pour acheter ce site dans la perspective de la création à l'époque du DUT Génie Civil. Les exigences de l'associé d'Alain Coll étaient trop importantes. Il demandait 3 millions d'€. Je n'ai pas été plus loin. Le temps a passé. Alain Coll est revenu vers moi pour me dire qu'il était vendeur de la parcelle de la centrale à béton et en plus du showroom qui se trouve à côté afin de s'installer ailleurs. C'est aussi à ce moment là qu'est revenue l'idée de créer cette Université technologique à l'initiative du directeur de l'ENIT. L'idée a fait son chemin. J'ai immédiatement dit qu'il fallait acheter le site mis en

vente par Alain Coll. Certains trouvaient que c'était cher. Un peu plus de 5 millions d'€ pour acheter un tel ensemble méritait à mes yeux d'avoir une attention particulière. Je me suis tourné vers la Région. Une évaluation a été faite par les domoties. Elle est très proche de celle du propriétaire. Il faut trouver un accord. Je regrette que personne ne bouge autour de cette affaire. Il ne faudrait pas qu'il vende à quelqu'un d'autre. Je prends des nouvelles régulièrement. Il n'a pas eu de nouvelles de la Région. Je suis donc entré en contact avec la direction de l'EPF afin d'accélérer cette acquisition afin que ce bien ne nous échappe pas alors que cette Université technologique va voir le jour. Le principe d'achat a été acté par le bureau de l'EPF. Il faut deux délibérations qui garantissent à l'EPF le rachat de cet espace là : une de la Région et une de l'agglomération. Au vu des hésitations qu'il peut y avoir et pour que cet achat soit partagé collectivement, je veux à travers cette motion, montrer que le Département peut venir en appui et apporter un financement. Nous voulons être dans le tour de table pour acheter ce site. Il faut maîtriser ce foncier. Il faut acter une fois pour tout cet achat. Pour le Département, pour l'agglomération et la ville de Tarbes, c'est une opportunité qu'il ne faut pas laisser échapper. »

Patrick Sacristan